

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Tous les candidats	700	3605	3492	3280	655

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2567	2490	2357	449	68,5 %
			Masculin	1038	1002	923	206	31,5 %
			Total	3605	3492	3280	655	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	46	46	39	0	0 %
				Sans mention	571	571	448	155	27,6 %
				AB	896	896	852	176	31,3 %
				B	965	965	964	163	29 %
				TB	527	527	525	65	11,6 %
				TBF	72	72	72	3	0,5 %
				Total	3077	3077	2900	562	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	26	26	23	0	0 %
				Sans mention	105	105	94	37	63,8 %
				AB	92	92	87	17	29,3 %
				B	56	56	56	4	6,9 %
				TB	21	21	21	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	1	1	1	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	16	16	9	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2331	2331	2217	369	56,3 %
			En réorientation	939	858	800	200	30,5 %
			Non scolarisés	141	138	112	46	7 %
			Scolarité étrangère	114	88	85	23	3,5 %
			Autres	80	77	66	17	2,6 %
			Total	3605	3492	3280	655	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	1354	1354	1275	233	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	778	778	734	151	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	351	351	346	43	
			Autres doublettes	459	459	433	97	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences de la vie - Parcours Biologie (8056)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	46 %	46 %	45,7 %	44,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	26,4 %	26,4 %	26,3 %	28,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	11,9 %	11,9 %	12,4 %	8,2 %
		Autres doublettes	15,6 %	15,6 %	15,5 %	18,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de Première et de Terminale	Les notes de Première et de Terminale attestant de connaissances acquises dans les disciplines suivantes selon le choix de spécialité opéré en première et terminale : biologie, écologie, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, physique, chimie	Essentiel
	Résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivies pour les étudiants en réorientation	Résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivies pour les étudiants en réorientation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes de Première et de Terminale ET les résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivies pour les étudiants en réorientation	-les notes de Première et de Terminale attestant de compétences dans les domaines suivants : communication orale, communication écrite, travaux en groupe -les résultats aux épreuves du Baccalauréat et dans les études supérieures suivies pour les étudiants en réorientation	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Éléments d'appréciation figurant dans la fiche avenir	Fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Michel Deneken,

Président de l'établissement Université de

Strasbourg